



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06.09.12



Du changement à la représentation ADEME de Polynésie française !

L'ADEME déménage ...

Suite aux récents mouvements des services du Haut-Commissariat, la représentation Polynésie française de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie vous accueille désormais :

Rue Dumont d'Urville à Papeete

Dans les anciens locaux de la DRCL, service des passeports et CNI

Derrière le nouveau bâtiment du Haut-Commissariat et en face de la Présidence Broche.

Pour nous joindre, il convient désormais de composer le : **46 84 71** (accueil du public sur rendez-vous uniquement).

... et accueille son nouveau représentant

M. David MOUROT a pris ses fonctions le 20 août dernier, en tant que représentant de l'Agence en Polynésie française.

Ingénieur de formation et fort d'une vingtaine d'années d'expérience, il a occupé différents postes en métropole et en Suisse romande, principalement au sein de collectivités, dans les domaines de l'environnement (Eau, Assainissement, Déchets) et du Génie urbain (Voirie, Transports, Espaces verts et naturels).

Issu de la fonction publique territoriale, il aura à cœur, avec l'équipe de place, d'assurer la continuité des actions engagées sur le territoire dans les domaines de l'énergie et des déchets notamment, tout en développant la sensibilisation des habitants pour une meilleure maîtrise énergétique et environnementale.

Comme son prédécesseur, M. MOUROT est également Directeur de l'ingénierie publique et des affaires communales au sein du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française.



L'ADEME recrute : un(e) chargé(e) de communication et de sensibilisation

Le titulaire apportera sa contribution, en relation avec les ingénieurs Energie et Déchets de la représentation locale de l'ADEME, dans la mise en œuvre d'actions relatives aux domaines de la communication et de la sensibilisation au développement durable, principalement en lien avec les collectivités, les établissements scolaires, les administrations, les entreprises, les associations et les particuliers.

*Contrat sous le régime de **Volontariat de Service Civique** - Durée : 1 an renouvelable 1 fois
CV et lettre de motivation à envoyer par courriel à : ademe@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
Plus de renseignements sur : www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Les-services-de-l-Etat/ADEME*

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

Contact ADEME : ademe@polynesie-francaise.pref.gouv.fr - 468.471